



N/Réf.: 22/967 B-scd

Objet: Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 15 septembre 2022

## CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

**L-8530 EIL, jeudi, le 6 octobre 2022, à 9.30 heures,  
au Centre « Camille Ney », 40 Haapstrooss.**

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,

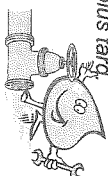
(PAULY Charles)

Le Secrétaire,

(DRAUT Serge)



Un **délégué en commun** sera organisé après la réunion. Veuillez informer le **secrétariat de la DEA de votre présence** jusqu'au 4 octobre 2022 au plus tard.



## **ORDRE DU JOUR**

**de la séance du comité de la DEA du 6 octobre 2022**

### Séance publique

1° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 16 juin 2022.

2° Affaires du personnel – création de postes.

### Séance à huis clos

3° Nomination provisoire d'un fonctionnaire dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique [fonction de chargé de gestion] pour le service électrique et informatique.

4° Prolongation de la période de stage de plusieurs fonctionnaires de la DEA.

### Séance publique

5° Arrêt provisoire des bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 2020.

6° Nouvelle fixation du montant à affecter au fonds pour nouveaux investissements de la DEA pour l'exercice 2021.

7° Projets :

- a. 23498 – Sécurisation de l'alimentation électrique – vote du projet et du devis et inscription au budget extraordinaire de la DEA ;
- b. 23499 – Sécurisation des installations techniques et informatiques – vote du projet et du devis et inscription au budget extraordinaire de la DEA ;

### Séance de travail

8° Présentation du projet de loi relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine ainsi que la modification de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

\*\*\*\*\*

Annexes: Les pièces à l'appui des points 1 et 3 de l'ordre du jour. Les pièces à l'appui des points 2 et 5 vous parviendront par courrier électronique.